

2012 DAC 570 Subvention (10 000 euros) à l'association Le Lieu Mains d'Œuvres (93400 Saint-Ouen).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de la Ville de Paris en faveur de la création contemporaine et de l'animation locale, je vous propose, par le présent projet, d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association Le Lieu Mains d'Œuvres, présidée par Fazette Bordage et dont le siège est établi au 1, rue Charles Garnier à Saint-Ouen.

Installée depuis 1998 dans l'ancien centre social et sportif des usines Ferodo Valeo, quitté par l'entreprise en 1991, l'association Mains d'Œuvres développe son projet dans un bâtiment de 4 000 m² proposant sur 4 niveaux une salle de concert, une galerie d'exposition, des studios d'enregistrement, un studio de danse et des ateliers artistiques.

De nombreux artistes parisiens bénéficient de cette structure de recherche, de création et de diffusion, destinée à accueillir toutes les disciplines. L'accompagnement des projets est au centre du dispositif de résidence par la mise à disposition d'espaces de travail, le soutien logistique à la création et l'appui à la recherche des moyens financiers de production.

En 2011, Mains d'Œuvres a accueilli 37 entités artistiques, soit 125 personnes en théâtre, danse, arts visuels, musique et projets citoyens. Dans le cadre de son accompagnement, l'association a mis en place une nouvelle charte d'accueil des résidents. Elle a notamment accueilli : le Collectif Jeune Cinéma, François Laroche Valière, La revue sonore, le groupe ACM. Concernant la diffusion et la programmation de spectacles, Mains d'œuvres a accueilli plus de 18 000 spectateurs pour 25 concerts, 3 festivals, 9 spectacles de danse, 34 représentations théâtrales, ainsi que plusieurs expositions. La structure a également proposé 14 journées de formation publiques « Centre ressources Art sensitif », une vingtaine d'actions de proximité dans les établissements scolaires, pénitenciers, les maisons de quartiers etc.

En 2012, 32 entités artistiques sont accompagnées à Mains d'œuvres, soit une centaine d'interlocuteurs directs. Mains d'œuvres met également en place des projets en coproduction avec des structures artistiques ou sociales parisiennes : la Cité de l'immigration, Point Ephémère, Micadanses, la MGI, Sonic Protest, le Master d'art contemporain de Paris IV –Sorbonne. Dans le cadre de ses Résidences d'accueil création, de résidence longue ou de résidence de recherche, Mains d'œuvres accueille notamment Laila Gaudin, Camille Mutel, Laure Myers, Nina Santès, et Myriam Lefkowitz.

Compte tenu de l'intérêt des activités de cette association, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer à l'association Le Lieu Mains d'Œuvres une subvention de fonctionnement de 10.000 euros au titre de l'année 2012.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris

2012 DAC 570 Subvention (10.000 euros) à l'association Le Lieu Mains d'oeuvres (93400 Saint-Ouen).

Le Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Le Lieu Mains d'Œuvres 1, rue Charles Garnier 93400 Saint-Ouen ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno Julliard au nom de la 9e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 10.000 euros est attribuée à l'association Le Lieu Mains d'Œuvres 1, rue Charles Garnier 93400 Saint-Ouen dans le cadre de la politique de la Ville de Paris en faveur de la création contemporaine et de l'animation locale. X02955 ; 2012_05902 ; 60381 ;

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2012, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004: provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.